

A1, A2, B1, B2, C1, C2 : à quoi correspondent ces niveaux de langue ?

Le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est un **classement** qui permet **d'évaluer son niveau de maîtrise d'une langue étrangère**. Nous vous présentons les informations à connaître.

À quoi correspond le niveau A1 ?

A1 correspond à un niveau d'utilisateur **élémentaire** (niveau **introductif** ou de **découverte**).

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes et des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets
- Savoir se présenter ou présenter quelqu'un
- Pouvoir poser à une personne des questions la concernant et répondre au même type de questions
- Communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

À quoi correspond le niveau A2 ?

A2 correspond à un niveau d'utilisateur **élémentaire** (niveau **intermédiaire** ou **usuel**).

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

- Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines de l'environnement quotidien (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, travail)
- Pouvoir communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels
- Savoir décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

À quoi correspond le niveau B1 ?

B1 correspond à un niveau d'utilisateur **indépendant** (niveau **seuil**).

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

- Comprendre les points essentiels d'une discussion quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières au travail, à l'école, aux loisirs, etc.
- Être autonome dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée
- Pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt
- Savoir raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée

À quoi correspond le niveau B2 ?

B2 correspond à un niveau d'utilisateur **indépendant** (niveau **avancé** ou **indépendant**).

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

- Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité
- Communiquer avec spontanéité et aisance avec un locuteur natif
- S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

À quoi correspond le niveau C1 ?

C1 correspond à un niveau d'utilisateur **expérimenté** (niveau **autonome**).

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

- Comprendre des textes longs et exigeants et saisir des significations implicites
- S'exprimer spontanément et couramment sans trop devoir chercher ses mots
- Utiliser la langue de façon efficace et souple dans la vie sociale, professionnelle ou académique
- S'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils linguistiques d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

À quoi correspond le niveau C2 ?

C2 correspond à un niveau d'utilisateur **expérimenté** (niveau **maîtrise**).

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

- Comprendre sans effort pratiquement tout ce qui est lu ou entendu
- Pouvoir restituer des faits et des arguments issus de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente
- S'exprimer spontanément, très couramment, de façon précise et rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

Pour en savoir plus

- Base européenne pour l'enseignement des langues
Source : Ministère chargé de l'éducation
- Cadre européen commun de référence pour les langues
Source : Conseil de l'Europe
- Comment tester son niveau de langue ?
Source : Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)
- Évaluation des langues étrangères et certifications de langue française
Source : France éducation international

Où s'informer ?

- Conseil de l'Europe – Programme des politiques linguistiques